



## Disponibilité d'office

Par **Sysy65**, le **29/09/2020** à **11:52**

Bonjour,

Dans la fonction publique depuis 1989 je présente aujourd'hui des soucis de santé depuis deux ans en maladie ordinaire.

Ma mairie m'a placé en disponibilité d'office depuis mi- juillet 20 et le comité médical rendra son avis fin octobre 20.

Est ce normal ?

Par **P.M.**, le **29/09/2020** à **12:10**

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique Territoriale...